

l'engagement renouvelé que par un partenariat au sein duquel les États membres honoreront leurs engagements et se concentreront sur les grandes priorités qui correspondent aux objectifs de sécurité et de développement durables centrés sur la personne. Si nos efforts sont fructueux, et j'ai tout lieu de croire qu'ils le seront, il ne fait aucun doute que, dans 50 ans, nos successeurs pourront faire sans hésitation ni restriction l'éloge des réalisations de l'Organisation au cours de son premier centenaire.

Monsieur le président, je vous remercie.